

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD1161

présenté par
Mme Luquet, rapporteure

ARTICLE 11 QUATER

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« des plans de prévention des risques d'inondation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.